



**OBJET AUTORISATION POUR LE MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET
MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Réf. 2014-02- feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 JANVIER 2014
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Christophe GUI TTON.

Absents excusés : Bénédicte VI VI ANT (pouvoir à C. GUI TTON), François FOSSOUX (pouvoir à Olivier VORMS).

Absent : Luc ROSSET

Secrétaire de séance : Ginette VI VI ANT

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8 (pouvoirs à C. GUI TTON - O. VORMS)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Dans l'attente du vote du budget 2014, il est nécessaire de payer les factures en investissement. Selon l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette). Le Budget Principal de la commune de Nonglard est concerné par cette délibération.

Il est proposé aux élus :

D'autoriser Monsieur le Maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2014 jusqu'à l'adoption du Budget 2014 selon le détail ci-dessous :

- Chapitre 20 : 3 829.26€
- Chapitre 21 : 135 176.67€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à engager mandater et liquider les dépenses d'investissement comme indiqué ci-dessus.



**OBJET OBJET AUTORISATION POUR LE MAIRE D'ENGAGER,
LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Réf.2014-02 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2014

A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 11/01/2014

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 16 janvier 2014

Le Maire,
LABAZ Eric